

**Faculté Sciences  
et Ingénierie**

**DÉPARTEMENT MÉCANIQUE  
GÉNIE CIVIL**



**TAXE  
D'APPRENTISSAGE  
2023**

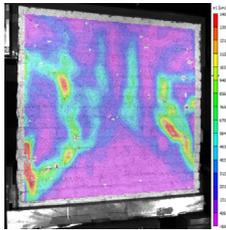
*Devenez notre partenaire et participez dès aujourd'hui  
à la formation de vos collaborateurs de demain.*

# POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Pour favoriser la professionnalisation de nos étudiants ;
- Accompagner l'innovation pédagogique ;
- Faciliter l'adaptation de nos formations à vos besoins opérationnels ;
- Acquérir des logiciels et/ou du matériel à la pointe des évolutions technologiques pour les salles de TP de vos futurs collaborateurs.

→ La taxe d'apprentissage a contribué à l'acquisition d'équipements permettant une meilleure compréhension du comportement mécanique des matériaux et des structures, tels que :

- un banc de cisaillement de voiles en béton armé, maçonnerie (vérins vertical de 1000 kN et horizontal de 800 kN),
- une presse de grande précision 10 kN - 100 kN (flexion, traction, compression, caractérisation des bétons fibrés notamment).



# COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



Solde de la taxe d'apprentissage



2023 : les 3 étapes à connaître



## → CALCULER

le montant dû  
au titre de la masse  
salariale 2022.



## → DÉCLARER et PAYER

ce montant à l'Urssaf ou à  
la MSA via la DSN d'avril  
2023 (5 ou 15 mai 2023).



## → RÉPARTIR

vers le ou les établissements  
d'enseignement, les organismes  
d'insertion ou d'orientation professionnelle  
de votre choix via la plateforme SOLTÉA  
à compter de fin mai/début juin 2023.



1- Versez le solde de votre taxe d'apprentissage (13%) via la DSN d'avril 2023 (5 ou 15 mai 2023).

2- Sur SOLTÉA, déterminez l'affectation de votre solde de la TA en recherchant : Université Toulouse 3 et/ou composante Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) et /ou intitulé de la formation que vous avez choisi de soutenir (de fin mai /début juin jusqu'à la mi-septembre).

<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

Notre Université disposera aussi d'un accès sécurisé afin de prendre connaissance du détail des virements effectués à son bénéfice et de la liste des contributeurs.

Bon à savoir : Vous ne devez plus envoyer de chèque ou émettre de virement. Tout se fait via la DSN et sur SOLTÉA.

## » RÉFÉRENCEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Données administratives de l'établissement bénéficiaire :

Etablissement : Université Toulouse III - Paul Sabatier - **UAI : 0311384L**

Composante : Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) - **UAI : 0312837R**

Adresse : 118 Route de Narbonne, Bât. 3R1 31062 TOULOUSE CEDEX 9

**SIRET : 193 113 842 000 10**

CODE RNCP	DIPLOME	INTITULÉS FORMATIONS	NIV.
24536	LICENCE	GÉNIE CIVIL	6
34114	MASTER	GÉNIE CIVIL - Parcours Conception des Ouvrages d'Art et Bâtiment (COAB) - Parcours Ingénierie de la Durabilité - Recherche et Innovation pour les Matériaux et Structures (IDRIMS)	7

## » CONTACTS

### Formations

**Catherine BOUTEILLIER**

118 Route de Narbonne - Bât 3R1

31062 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 .61. 55. 69. 92

[catherine.bouteillier@univ-tlse3.fr](mailto:catherine.bouteillier@univ-tlse3.fr)

### Finances

**Marina TAIBI**

118 Route de Narbonne - Bât 3R1

31062 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 82 52 57 07

[marina.taibi@univ-tlse3.fr](mailto:marina.taibi@univ-tlse3.fr)

Université Toulouse III - Paul Sabatier  
Faculté Sciences et Ingénierie  
118 route de Narbonne  
31062 Toulouse cedex 09

[www.fsi.univ-tlse3.fr](http://www.fsi.univ-tlse3.fr)

Suivez nous sur les réseaux sociaux

